

manement et l'exercice de sa propre arme, on devrait lui accorder, chaque année, plus de temps pour s'exercer qu'on n'en accorde à l'infanterie. Seize jours par an, étant déjà un temps trop court pour l'infanterie, sont entièrement insuffisants pour l'artillerie qui a deux fois le montant d'exercice et de manœuvres à faire. La même remarque s'applique à la cavalerie ayant à faire à cheval l'exercice du sabre, ainsi que l'exercice à pied et à cheval. Je recommanderais, en conséquence, qu'on donnât à la cavalerie et à l'artillerie le double du nombre de jours qu'on accorde à l'infanterie, et qu'on lui assignât double paie.

Je ne puis faire de trop grands éloges des commandants des anciens corps : tact et discrétion dans leurs rapports avec les volontaires, empressement généreux à faire respecter l'autorité, sage fermeté pour maintenir la discipline et l'obéissance aux ordres, telles sont leurs inappréciables qualités, auxquelles la milice de ce district doit un ton et un caractère qui ont beaucoup contribué non seulement à l'efficacité des corps respectifs, mais ont rendu possible l'enrôlement d'une force entièrement nouvelle et sans discipline, qui dans l'espace comparativement court de vingt-et-un jours, promet de devenir la rivale de l'ancienne.

Les nouveaux bataillons et compagnies ont fait preuve de beaucoup d'aptitude, d'empressement et de bonne conduite. Les commandants, quoique n'ayant que peu d'expérience, font tout ce qu'ils peuvent, et me paraissent avoir été bien choisis ; ils tiennent bien leur rang et s'acquitteront bien de leurs devoirs. Les officiers de compagnies sont en général capables et bien disposés ; mais je regrette de me voir contraint de dire, que, dans certains cas, je me suis aperçu d'un manque de connaissance des devoirs et privilèges de chaque rang, et aussi que la connaissance de l'exercice et de la discipline a été insuffisante ; cela dépend, peut être, jusqu'à un certain point, du laps de temps considérable qui s'est écoulé depuis que ces officiers ont obtenu leurs certificats de l'école militaire, et aussi du manque d'aptitudes et de l'insuffisance d'instruction pendant qu'ils y ont été.

En somme, les nouvelles recrues ont très bien fait leur service et dépassé de beaucoup mon attente. Leurs mouvements, quoiqu'un peu indécis, se font beaucoup mieux que ceux des troupes régulières après un même nombre de jours d'exercice.

Elles manœuvrent avec facilité sous un officier habitué au commandement, et peu de temps de service actif les rendrait égales à toutes autres troupes en ce qui constitue l'efficacité véritable, quoique naturellement, à la parade, et sous le rapport de l'apparence elles paraîtraient avec désavantage comparées aux soldats de plusieurs années d'exercice.

CAMPS.

Des camps de bataillons ont été formés à Leeds, Ste. Claire, Lévis, Montmagny, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Rimouski, St. Ambroise, Pointe-aux-Trembles et Ste. Geneviève de Batiscan. Les effets de campement étaient bons, à part les piquets de tentes qui sont de frêne de marais et se brisent facilement sous la pression des tentes lorsque le vent est quelque peu fort. Ces piquets, je crois, pourraient être avantageusement remplacés, parcequ'ils entraînent des dépenses qui seraient évitées si l'on en employait de suite de meilleurs. L'effectif des camps a été très satisfaisant eu égard à l'époque de l'année ; la moyenne a été de 49 hommes par compagnie. La manœuvre et la discipline des soldats sont beaucoup mieux suivies au camp sous la surveillance de l'officier commandant qu'elles ne l'étaient autrefois dans les paroisses ; de plus, le camp est très propre aux exercices de